

Formation continue

Management de l'assurance Professionnels

Master — MR12701C

◆ **Intitulé officiel :** Master Droit, économie, gestion - mention monnaie, banque, finance, assurance
Parcours Management de l'assurance

Public, conditions d'accès et prérequis

Cette formation s'adresse aux salariés du secteur de l'assurance, titulaires au moins d'un bac+3 (ou d'une VAPP), ayant au minimum deux ans d'expérience professionnelle dans le secteur, souhaitant intégrer le master dans le cadre de la formation continue.

Admission : la procédure détaillée de candidature est disponible sur notre site internet : www.enass.fr

- ◆ Avoir au moins 22 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée universitaire ;
- ◆ Être salarié d'une société d'assurance ;
- ◆ Avoir minimum 2 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'assurance ;
- ◆ Pour intégrer le master 1 : être titulaire d'un bac+3 (y compris obtenu par VAP ou VAE) ;
- ◆ Pour intégrer le master 2 : être titulaire d'une maîtrise (bac+4) ou d'un master (bac+5)

L'admission se fait sur dossier et entretien.

L'accord de l'employeur pour suivre la formation est fortement conseillé pour candidater et intégrer la formation.

Objectifs

Acquérir des compétences pour occuper des fonctions de cadre et de manager dans le secteur de l'assurance. Développer une culture générale assurantielle, des soft-skills et une technicité dans tous les domaines assurantiels.

La formation délivre un diplôme national de master (niveau 7). Ce diplôme est visé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et inscrit au schéma européen de transfert de crédits LMD (licence, master, doctorat).

Inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), la formation délivre le titre de Manager d'entreprise d'assurances.

Modalités de validation

Le candidat doit suivre les enseignements du cursus et satisfaire aux examens du contrôle continu et de fin de semestre. À chaque UE correspond un nombre de crédits. Le candidat doit en valider 60 ECTS par an, soit 120 crédits pour obtenir son master.

Le candidat doit avoir obtenu une moyenne générale au moins égale à 10/20, une note supérieure ou égale à 10/20 à son projet (M1) et une note supérieure ou égale à 10/20 à son mémoire (M2).

Pour les candidats ayant échoué, une session de rattrapage est organisée.

en bref

120 crédits

Durée : 2 ans

Niveau d'entrée : Niveau 6 (bac+3 et 4)

Niveau de sortie : Niveau 7 (bac+5)

Responsable(s) : Miriam ZOUARI

Habilitation :

Arrêté du 08 juillet 2021.
Accréditation jusque fin 2024-2025.

Perspectives professionnelles :

Inspecteur grands compte retraite collective | Auditeur contrôleur |
Responsable technico-commercial expert |
Responsable d'agence

Éligible CPF

Programme

Master 1

Anglais de l'assurance
Assurances de biens et de responsabilité civile
Assurances transport
Comptabilité de l'assurance
Conduite de réunion
Conférences de spécialité
Contrôle de gestion
Droit du contrat d'assurance
Économie contemporaine
Fondamentaux du droit des assurances
Gestion de sinistres
Innovation et gestion de projets dans l'assurance
Transition environnementale et organisation des filières de matières premières
Marchés financiers
Marketing
Mathématiques financières
Probabilités appliquées à l'assurance
Réassurance
Statistiques appliquées à l'assurance
Tarification et souscription

Organisation de la formation

La formation est organisée sur 2 années (4 semestres). Elle se déroule selon le calendrier universitaire de septembre à juin. Il y a une semaine de cours par mois en journée (9h-17h), en présentiel à Paris.

L'employeur peut se trouver en région.

La formation compte 350 heures d'enseignement par an.

- ◆ En M1 : 12 semaines de cours dont 2 semaines de partiels.
- ◆ En M2 : 12 semaines de cours dont 2 semaines de partiels.

Entrée en master 2 : Les titulaires d'un bac+4 peuvent postuler directement en M2. Le jury de l'Enass est souverain pour décider du niveau d'intégration du candidat (M1 ou M2). La qualité des études (diplômes, mentions, etc.), le projet professionnel ainsi que l'adéquation de l'expérience professionnelle au programme du master constituent les principaux critères de sélection.

Programme

Master 2

Actuariat
Analyse financière
Anglais de l'assurance
Assurances collectives et prévoyance
Assurances de personnes et leurs développements
Business Models
Conférences de spécialité
Conformité
Droit des entreprises d'assurance
Droit du travail
Économie de l'assurance
Fiscalité
Management d'équipe
Pilotage interne
Portfolio des compétences
Risk management
Vision mondiale des acteurs de l'assurance
Mémoire

Financement

Les candidats peuvent bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de leur formation par l'OPCO de leur employeur. La formation étant inscrite au RNCP, elle est éligible aux dispositifs publics de financement de la formation (CPF, Transition Pro, etc.), Code RNCP : 38542, Code CPF : 316666.

Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher de la cellule Handi'Cnam : handi@cnam.fr

le cnam



Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Contacts

Secrétariat pédagogique :
enass.master-fc@cnam.fr
01 44 10 79 58

www.enass.fr